

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aviation civile

Paris, le 23 septembre 2009

La direction des services de la navigation aérienne

**Communiqué du Président  
CTP DSNA du 22 septembre 2009**

Mesdames et Messieurs les membres du CTP  
DSNA

Référence : DSNA/DIR-N°09 0203

Affaire suivie par : Jean-Marie Piduch  
jean-marie.piduch@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 01 58 09 48 15 – Fax : 01 58 09 48 17

Objet : CTP DSNA du 22 septembre 2009

Le CTP DSNA s'est réuni mardi 22 septembre 2009 sous la présidence du directeur des services de la navigation aérienne, avec l'ordre du jour suivant :

- Point 1 Examen de l'ordre du jour et inscription des questions diverses
- Point 1 bis Approbation du procès verbal du CTP DSNA du 7 avril 2009
- Point 2 Suites données aux questions traitées lors du CTP DSNA du 7 avril 2009
- Point 3 Point d'information sur la participation de la DSNA à l'entreprise commune SESAR
- Point 4 Présentation du plan annuel 2009 de la DSNA
- Point 5 Présentation de la stratégie ATM de la DSNA
- Point 6 Présentation des budgets et programmes d'investissement 2009 et 2010 de la DSNA
- Point 7 Présentation des textes définitifs sur la formation initiale au contrôle aérien
- Point 8 Présentation des textes définissant les modalités de recrutement des contrôleurs possédant une licence
- Point 9 Examen de la situation du BRIA de Lille
- Point 10 Mise en place d'un groupe de suivi pour la licence de maintenance
- Point 11 Point d'information sur le GT ESARR 5/TSEEAC
- Point 12 Présentation du plan de formation de l'échelon central de la DSNA
- Point 13 Questions diverses

## Déclaration liminaire du DSNA

Après avoir confirmé aux participants du CTP être très honoré de sa nomination récente, le DSNA a rappelé les échéances importantes des années en cours et à venir, dans un contexte de crise du transport aérien pour lequel il n'y a pas encore de signe de reprise. Le début des négociations du nouveau protocole DGAC est proche, dans un nouveau contexte européen, avec la mise œuvre de la deuxième phase du Ciel unique, le programme SESAR et la préparation du FAB Europe central, qui va être déterminant pour la DSNA et de ses partenaires européens. Au plan technique la DSNA va devoir faire des choix stratégiques et les mener à bien pour faire face aux échéances futures. Au plan des ressources humaines, et après la mise en œuvre de la licence communautaire et le lancement de la licence ATSEP, il convient de poursuivre la réflexion commune sur l'évolution des métiers, des fonctions et de l'organisation de la DSNA, afin d'assurer à nos usagers un service public de haute qualité, dans un esprit de dialogue social constructif que la DSNA souhaite promouvoir au niveau européen.

### Point 1 Approbation du procès-verbal du CTP DSNA du 7 avril 2009

Le procès-verbal du CTP DSNA du 7 avril 2009 a été approuvé sans modification.

### Point 2 Suites données au CTP DSNA du 11 décembre 2008

#### 1) *Évolution du pôle expérimentation d'Athis-Mons*

Le Président souhaite que l'on mène une réflexion qui dépasse le cadre de la DTI et du site d'Athis-Mons, portant sur les points suivants :

- gestion et management de la DTI
- retour d'expérience sur les objectifs, fonctionnement et missions des domaines EOS, DSO et R&D
- problématique du maintien d'un pôle expérimentation à Athis-Mons
- le site d'Athis-Mons peut-il devenir un site DO pouvant accueillir des membres d'autres services ?

La réflexion sera menée par Jean-Marc Fernandez de Grado, en étroite concertation avec la DO, qui fera un point sur la réflexion au prochain CTP DSNA.

Le Président indique que les ouvertures de postes à cette campagne d'AVE nécessaires n'anticiperont pas sur une éventuelle décision de réorganisation mais que les candidats seront informés de l'étude en cours.

#### 2) *Effectifs TSEEAC*

Un tableau récapitulatif des effectifs TSEEAC est diffusé en séance.

Le Président propose d'analyser ce tableau et de répondre aux éventuelles questions en détail soit lors d'une réunion spécifique ou lors du prochain CTP DSNA.

#### 3) *GT « énergie des SNA » : définir les tâches prioritaires de la DSNA*

Une réunion du GT s'est déroulée le 3 septembre 2009. Une deuxième réunion est programmée le 19 octobre 2009 au cours de laquelle sera examinée une nouvelle version du rapport.

L'objectif est de disposer d'une version consolidée du rapport du GT pour le prochain CTP DSNA.

### **Point 3 Information sur le programme SESAR**

Le programme SESAR et l'implication de la DSNA dans ce programme ont été présentés au CTP DSNA.

Le Président a souligné que SESAR n'a pas pour objectif de transférer les activités des ANSP vers l'Europe. SESAR est un partenariat qui permet notamment de conserver, au sein des ANSP, des capacités de R&D et de les utiliser de façon coordonnée au niveau européen.

Le Président a également souligné que les objectifs de performance du programme sont de nature politique, en soulignant :

- qu'il n'existe pas aujourd'hui en Europe d'instrument unique pour mesurer le niveau de sécurité, mais il faut essayer de converger ;
- que l'objectif de capacité est à considérer au niveau global européen ;
- que l'objectif de coût doit quant à lui est interprété au niveau des couts unitaires.

Le Président confirme par ailleurs que la DSNA soutient le principe de la mise en place d'une procédure ad hoc de dialogue social pour le programme SESAR.

### **Point 4 Plan annuel DSNA**

Le Président précise que l'année 2009 est bien avancée et que l'examen détaillé du document diffusé n'a plus aujourd'hui l'intérêt qu'il avait en début d'année. Il propose d'avoir un débat lors du point 6 consacré aux budgets et investissements 2009 et 2010.

Concernant le FABEC il précise :

- aucune décision n'a été prise concernant le modèle d'organisation – coopératif, alliance ou organisme unique – à ce stade de l'étude du FABEC.
- une proposition formelle sur le dialogue social au niveau du FABEC devrait être faite aux représentants des organisations européennes très prochainement.
- la DSNA confirme que le FABEC doit prendre en compte l'espace aérien inférieur, comme le supérieur, et qu'à cet égard le modèle français (approche centrale / SIV intégrés) peut être promu au niveau du FABEC.

### **Point 5 Stratégie ATM**

La stratégie ATM mise à jour a été présentée au CTP DSNA. Un relevé de conclusions a été rédigé en séance de façon concertée entre l'administration et les organisations syndicales et adopté par le CTP. Un groupe de suivi pour la mise en œuvre des systèmes ATM futurs est acté, dont le périmètre inclut les programmes 4-Flight et ERATO, et dont l'animation est confiée à Muriel Preux, adjointe au directeur de la DTI. Le relevé est joint en annexe à ce communiqué. Ce groupe de suivi prendra en compte les avancées du GT DO-DTI présentées au CTP DSNA du 7 avril dernier.

Le Président a confirmé que le périmètre de la stratégie ATM/CNS dans son ensemble serait débattu avec les représentants des personnels. A ce titre, il a proposé d'organiser rapidement des réunions avec les organisations syndicales sur la stratégie ATM pour les approches et les tours, ainsi que sur le projet RENAR IP.

## Point 6 Budgets et programme d'investissement 2009 et 2010

Les priorités des programmes d'investissement 2009 et 2010 de la DSNA sont présentées au CTP DSNA.

Le Président souligne la forte pression exercée par les gels budgétaires liés à la situation économique difficile. La DSNA maintient depuis plusieurs années un budget d'investissement global (crédits de paiement) de l'ordre de 150 M€, ce qui permet de faire avancer les principaux projets mais il n'y a pas de marge de manœuvre. Il faudrait revenir à un budget sensiblement supérieur lorsqu'il y aura reprise du trafic.

Des opérations pourront être reprogrammées en fonction de la situation économique.

Le Président indique que le budget des programmes européens (de l'ordre de 15 M€) constitue une priorité, mais que ceci ne se fait pas au détriment du maintien en conditions opérationnelles des systèmes, qui reste un poste très important du budget (de l'ordre de 40 M€) ; de surcroît, ces programmes européens participent pleinement de l'effort de modernisation visant à améliorer la sécurité et la capacité de notre dispositif de contrôle.

Une réunion d'information plus détaillée sur les priorités du programme d'investissement sera organisée d'ici la fin de l'année 2009 à l'attention des organisations syndicales.

## Point 7 Formation initiale au contrôle aérien

Les textes définitifs sur la formation initiale au contrôle aérien des ICNA et TSEEAC ont été présentés au CTP DSNA et ont fait l'objet d'un vote :

Vote pour :	19	(10 Administration, 3 SNCTA, 1 SNNA-FO, 1 UNSA, 4 USAC-CGT)
Vote contre :	-	
Abstention :	1	(1 SPAC-CFDT)

## Point 8 Recrutement de contrôleurs ayant une licence communautaire

Un document de travail proposant les premiers principes de recrutement au sein de la DGAC de contrôleur possédant une licence communautaire a été présenté au CTP DSNA.

Le Président souligne qu'il s'agira du premier concours organisé pour le recrutement contrôleurs ressortissants de l'Union européenne (RUE) et qu'il convient de bien organiser ce recrutement, en toute transparence.

La réflexion va être poursuivie et un projet abouti sera présenté au CTP DSNA de fin d'année.

## Point 9 BRIA de Lille

Le Président confirme au CTP DSNA que le projet de fermeture du BRIA de Lille a été ajourné.

Le Président informe toutefois le CTP DSNA que la question d'une plus grande concentration au niveau national des fonctions rendues par les BRIA devra être étudiée dans le cadre des futures négociations protocolaires, rendue possible par le développement des services rendus à distance qui sont de plus en plus utilisés systématiquement par les usagers. Cette étude doit accompagner une analyse plus approfondie des évolutions des métiers et fonctions assurés par les TSEEAC au sein de la DSNA, et notamment le développement des fonctions de contrôle aérien et de conception de procédures.



## Point 10 Groupe de suivi sur la licence de maintenance

Le texte proposé est accepté par le CTP DSNA avec les modifications décidées en séance, à savoir :

- l'ajout d'une phrase précisant les personnels concernés par ce groupe de suivi : « les IESEA, les TSEEAC et OE des familles professionnelles « électrotechnicien » et « climaticien » qui travaillent dans les services énergie et climatisation des services de la navigation aérienne ».
- l'ajout dans l'avant dernière puce de « l'extension – dans un deuxième temps – aux fonctions non-critiques liées à la sécurité ».

Le groupe de suivi sera animé par SDRH.

## Point 11 GT « ESARR 5/TSEEAC »

Un point d'information a été réalisé sur l'avancement des travaux.

Le Président constate qu'il reste un travail à réaliser sur les fonctions assurées par les TSEEAC à la DTI. Par ailleurs, il souhaite que le groupe de travail prenne en compte instamment le recensement de l'ensemble des fonctions TSEEAC de la DSNA au titre de l'extension de la démarche ESARR5, comme prévu dans le mandat du GT, et qu'un rapport du GT soit présenté au CTP DSNA de fin d'année.

## Point 12 Plan de formation de l'échelon central de la DSNA

La résolution soumise à l'avis du CTP DSNA est acceptée.

## Point 13 Questions diverses traitées en séance

### 1) SNNA-FO : *Reclassement des espaces des îles sous le vent (Polynésie)*

Le Président précise que le dispositif est réglementaire et qu'il s'agit d'un régime transitoire avant la reprise de l'approche par Tahiti-FAA qui sera permise par la mise en service du système Tiare à Tahiti.

### 2) SNNA-FO : *Réunion du GS de mise en œuvre IRMA sur les terrains des groupes F et G et formation des personnels*

Une réunion du GT « IRMA » sera organisée par la DO avant la fin du mois d'octobre 2009.

### 3) SNNA-FO : *La DSNA/SDPS a répondu par courrier le 21 avril 2009 à la sollicitation de la DSAC sur un projet d'instruction concernant la conception des procédures de vols aux instruments, projet comportant de nombreux points comme, par exemple :*

- les modalités proposées pour les études de sécurité,
- les attestations de conformité,
- et surtout le mode de suivi des compétences des concepteurs de procédures,

*Pourriez-vous nous indiquer si cette réunion a été tenue et quelles suites comptez vous donner à ce dossier, notamment au regard des dispositions discutées avec les organisations syndicales (en Comité de Suivi de Protocole en 2008, en réunions multilatérales au 1er trimestre 2009) ?*

Une réunion entre la DSAC et la DSNA a eu lieu le 8 juin 2009. Une nouvelle version de l'instruction sera transmise au mois d'octobre 2009.

### 4) SNNA-FO : *Point d'avancement sur le BRIA Antilles.*

Il a été décidé de créer un BRIA unique aux Antilles, installé sur les deux organismes de Fort-de-France et Pointe-à-Pitre. L'encadrement est assuré par un chef de BRIA, installé à Pointe-à-Pitre, et un chef-adjoint, installé à Fort-de-France.

La mise en œuvre est effective depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009.



5) *SNNA-FO : Date de modification de l'EVS du BRIA de Cayenne.*

La date officielle a été fixée au 10 octobre 2008.

6) *SATAC-UNSA : Point sur la création du BRIA Antilles*

Voir réponse à la question diverse n°4.

7) *SNCTA : Rattachement du SNA Polynésie à la DO et création d'un CTP SNA Polynésie.*

Le Président précise qu'un protocole de coopération va clarifier les relations entre le SEAC Polynésie française et la DSNA.

Concernant le dialogue social il propose d'étudier avec le SEAC la possibilité de renforcer le dialogue social NA par la mise en place d'une instance de concertation spécifique.

8) *USAC-CGT : Point d'avancement sur le BRIA Antilles Guyane.*

Voir réponse à la question diverse n°4.

9) *USAC-CGT : Réflexion sur les frais de déplacement des représentants syndicaux qui soient pris en charge par la DSNA/EC et non pas par les SNA ou CRNA.*

Les organisations syndicales signalent des difficultés pour faire établir des missions rentrant dans la cadre des activités européennes ou syndicales. De façon générale, la DSNA est favorable à ce que le coût de ces missions soit mieux identifié, avant de se prononcer sur l'opportunité d'une évolution du mode de gestion.

10) *SNCTA : Point d'avancement concernant les travaux du GT sur la réorganisation des espaces du SNA SSE.*

Il est précisé que le rapport du SNA Sud/Sud-Est a été transmis fin juillet à la direction des opérations, qui doit donner des orientations dans le cadre de sa politique de réorganisation des espaces inférieurs en cours de réflexion, avant que le SNA Sud/Sud-Est puisse reprendre son travail en concertation avec les représentants du personnel.

11) *USAC-CGT : Effectifs ICNA. Quelle suite donner par la DSNA au courrier des chefs d'équipe du CRNA Nord concernant les affectations.*

La répartition et les priorités présentées lors du CTP DSNA d'avril sont confirmées. Le Président demande au chef du CRNA Nord de faire des propositions, en concertation avec DO/EC et SDRH, pour réduire le déséquilibre entre les zones Est et Ouest du CRNA.

12) *USAC-CGT : GT Pyrénées: Nécessité de reconnaître la fonction de responsable de la maintenance Pyrénées en chef de subdivision. Nous demandons l'ouverture du poste aux CAP d'automne.*

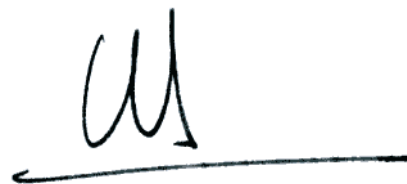
Le poste sera maintenu dans son appellation « responsable de maintenance », s'agissant d'une décision issue des conclusions du précédent CTP qui doivent être mises en œuvre dans leur ensemble rapidement.

13) *USAC-CGT : GT services non attractifs. Nous demandons la réunion de ce groupe de travail décidé au CTP DSNA du mois d'avril 2009.*

La DSNA s'engage à organiser prochainement une réunion avec les représentants des personnels pour faire le point sur la question.

14) *Problèmes des chefs de tour à Brest-Bretagne.*

Le Président prend note des déclarations des syndicats sur le préavis de grève déposé à Brest-Bretagne.



Le président du CTP DSNA  
Maurice GEORGES